

L'Éveil

de l'Adapei 29



Bulletin d'information n° 148/Décembre 2021

2 / Édito

3 à 18 / Adapei 29

Revendications
Actions
Assemblée Générale
Bureau
Conseil d'Administration
CTS
Antennes

19 / 21

APEI Kan Ar Mor
APEI Les Genêts d'Or
Les Papillons Blancs

22 / 23 Unapei Bretagne

AG
Régionales
Projet CAP'acités
CRSA

24 / 26 Unapei

Nouveau site internet
La déconjugalisation

27 / 31

Santé bucco-dentaire

32

À lire / À voir
Nos peines

Édito.

« Chers parents, chers amis,
Malgré les restrictions toujours en cours, l'Adapei29 a tenu son AG ordinaire
le 02/10 au Vieux Bourg à Chateaulin.

Les objectifs fixés dans l'exercice précédent sont reconduits pour 2022 à
savoir: renforcement de notre présence
auprès des décideurs et financeurs (ARS, CD29). A ce titre, une délégation de
l'Adapei29 a rencontré la nouvelle
équipe du CD29 le 16 novembre pour lui présenter nos missions et nos
attentes notamment en terme de création de places (une annonce en ce sens
sera faite par Monsieur De Calan début 2022)

Actuellement le secteur du Médico-social traverse une crise sans précédent
qui impacte la prise en charge de nos
enfants et de nos proches. À ce titre, comme l'Unapei, l'Adapei29 doit se
montrer solidaire des professionnels et
appuyer leurs revendications tout à fait légitimes. Avant de conclure cet éditto,
je souhaite que nous ayons une pensée pour Anne Uguen qui nous a quitté
récemment après avoir défendu notre cause durant de nombreuses années.

Il me reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année
à vous et votre famille. Bonne lecture, bien cordialement»

Jacques MICHEL,
Président/Responsable de la publication

Nos revendications

Le Conseil Départemental est, depuis 1975, le chef de file de l'accompagnement et de l'hébergement des personnes handicapées adultes, et il établit à ce titre des schémas départementaux qui précisent les orientations et les programmations retenues pour les 5 années à venir. La préparation de ces schémas donne lieu à de nombreuses réunions de travail et de concertation avec les différents acteurs concernés et les représentants des personnes handicapées elles-mêmes et de leurs proches (cf. l'article paru dans « L'Éveil » d'avril 2019).

Dans ce 5^{ème} schéma (disponible sur le site mdph29.fr), le Conseil Départemental du Finistère a exprimé son ambition de se positionner comme « animateur de la politique départementale du handicap », au-delà des seuls domaines dont il a la responsabilité. Il a ainsi retenu 4 enjeux stratégiques :

- Encourager le libre choix du lieu de vie
- Apporter une réponse aux besoins spécifiques de certains publics
- Faciliter le parcours des personnes en situation de handicap
- Soutenir la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Ces enjeux sont déclinés en une vingtaine d'objectifs (*compléter et diversifier l'offre, améliorer l'accompagnement des jeunes adultes maintenus en IME, accompagner le vieillissement des personnes en situation de handicap, ...*) eux-mêmes répartis en 40 « fiches actions ». L'ensemble est complété par une courte annexe qui indique la programmation prévisionnelle des créations prévues de places en établissements et services médico-sociaux.

L'Adapei 29 et les associations regroupées au sein du Collectif des Associations de Personnes Handicapées du Finistère (CAPH 29) ont exprimé leur approbation des principales orientations figurant dans ce schéma, qui leur paraissent de façon générale pouvoir répondre à certains des besoins réels des personnes handicapées du Finistère. En espérant toutefois que certaines « actions » assez générales figurant dans ce schéma ne soient pas simplement destinées à figurer dans un registre de « bonnes intentions » ...

Mais l'Adapei 29 et le CAPH 29, ont fait part aux conseillers départementaux de leur profonde inquiétude quant à la programmation prévisionnelle mentionnée dans l'annexe 1 de ce schéma.

Cette annexe indique précisément :

« Sur la période des 5 années du schéma, il est prévu de faire évoluer l'offre départementale par la création de places d'hébergement et de services :

- 120 places de Foyers de vie
- 35 places d'UPHV (Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes) en EHPAD
- 100 places de SAVS
- 20 places de SAMSAH

Des financements seront également mobilisés pour la création de 32 places en habitat inclusif, au titre de l'animation de la vie sociale ».

Les appels à projets concernant ces créations sont prévus entre 2020 et 2023. Les réalisations seront donc effectives probablement 2 ou 3 années plus tard.

L'Adapei 29 et le CAPH 29 ont depuis longtemps attiré l'attention du Département sur l'insuffisance de plus en plus criante de la création de structures d'hébergement pour les personnes handicapées adultes. Si le Département n'est pas seul à pouvoir décider de la création de places supplémentaires d'hébergement (l'Agence Régionale de Santé, c'est-à-dire l'État, est également compétente, parfois en association avec le Département), ce dernier porte seul pour certains établissements la responsabilité de créations de places nouvelles. C'est en particulier le cas des Foyers de vie, qui ont pour mission d'accueillir et d'héberger les personnes handicapées parmi les plus fragiles, qui ne sont pas en capacité d'exercer une activité professionnelle du fait de leur handicap, et auxquelles la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie de Personnes Handicapées) a ouvert un droit à être accueilli en FDV.

Nos revendications

Suite

Les services départementaux avaient communiqué lors des travaux préparatoires du schéma un tableau précisant l'état des listes d'attente à la date de fin 2019 (*voir annexe 1*). **Ce tableau faisait alors état de 480 personnes en attente de places en FDV. La tendance indiquée dans ce tableau permet de penser que ce sont environ 500 personnes qui sont aujourd'hui en liste d'attente !**

Par ailleurs, seules des places en EHPAD sont prévues pour les personnes handicapées vieillissantes (PHV). Si dans certains cas, cet accueil peut répondre aux attentes exprimées, dans la majorité des cas, l'écart d'âge souvent très important entre les populations « personnes âgées » des EHPAD et celle des « personnes handicapées vieillissantes » (souvent 20 à 30 ans de différence) rend difficile la cohabitation; et les besoins d'accompagnement ne sont souvent pas les mêmes. La création de structures d'accueil particulières pour les PHV, telles que les MAPHA (Maison d'Accueil pour les Personnes Handicapées Agées), est une demande récurrente de nos associations.

La présentation faite dans ce schéma par le Département revendique « **la liberté de choix du lieu de vie** » pour les personnes handicapées, ce qui est bien la moindre des choses dans une société qui se veut responsable et solidaire ! Mais comment choisir librement son lieu de vie s'il n'y a pas de place correspondant à ses besoins ?

Nous connaissons tous les inquiétudes et les souffrances de toutes sortes pour les centaines de personnes concernées, et pour leurs familles ou leurs proches, et qui attendent, pour certaines depuis longtemps, de pouvoir être accueillies là où elles le demandent.

Par exemple, c'est le cas des 155 familles ayant un jeune adulte de plus de 20 ans restant maintenu par défaut dans des établissements pour enfants. (Amendement Creton).

Dans les jours précédant le vote définitif de ce schéma, nous avons fait savoir, par un courrier personnalisé à tous les élus départementaux, combien cette situation était totalement inacceptable dans notre société finistérienne. La majorité ne nous a pas écoutés... Nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde déception.

Mais nous, parents et amis des personnes handicapées mentales, nous savons que c'est notre combat au fil des années qui a permis de donner à nos enfants les moyens d'accéder à leurs droits ; ces droits que notre société, qui se veut solidaire et fraternelle, leur a reconnus. Le mouvement UNAPEI a fêté ses soixante ans en 2020. Il n'y avait rien avant pour nos enfants. Ce n'est que par l'engagement permanent au service de leur cause que nous pourrions continuer à permettre à nos proches et nos enfants handicapés de vivre dignement dans notre département du Finistère. Nous ne baisserons pas les bras !

Adapei 29/ Nos actions

2021

- Accompagnement d'une étudiante dans son étude sur le vieillissement des parents et des aidants
- Appel à la sollicitation de la plateforme de la communauté 360 via l'Éveil n°147 d'Avril 2021 (page 9)
- Conférence de presse, le mardi 8 juin, pour l'interpellation des candidats aux élections sur le manque de places
- Invitation en CA de Ildys porteur du projet c360 au sein de Aramis
- Autres Activités de l'Adapei 29 :
10 réunions de Bureau,
5 réunions de CA (Conseil d'Administration),
1 AG (Assemblée Générale) en présentielle,
De très nombreuses participations des représentants de l'Adapei29 au sein des différentes institutions et particulièrement : **Conseil Territorial de Santé, Commission santé mentale, Collectif des Associations de Personnes Handicapées, Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, Epal - Alternance, COMmission EXécutive de la MDPH, Commission Intercommunale de l'Accessibilité pour les Personnes Agées et Personnes Handicapées à Brest Métropole, CCAS / CIAS, Appui santé en Cornouaille, Conseil Territorial des représentants des Usagers Réseau Soins Dentaires Spécifiques Bretagne.**
- Nouvel appel à la sollicitation de la plateforme de la communauté 360 via l'Éveil 148
- Rencontre avec Mme Jocelyne Poitevin, vice-présidente du Conseil départemental du Finistère - Présidente de la Commission d'action sociale (CAS).

Adapei 29/

Conférence de presse du 8 juin 2021

Handicap. Les places manquent et les listes d'attente s'allongent dans le Finistère, l'Adapei alerte

Ouest France – Finistère – 10 juin 2021 – Rose-Marie Duguen

L'Adapei 29 s'inquiète et le fait savoir : dans le Finistère, les listes d'attente s'allongent pour accueillir au mieux les personnes handicapées mentales.



Jean-François Marandola (vice-président de l'Adapei 29), Jacques Michel (président de l'association), Cécile Le Saout (maman d'une jeune femme autiste), et Daniel Brenterch (secrétaire de l'association). | OUEST-France

Alors que les élections départementales se profilent, les 20 et 27 juin 2021, l'Adapei 29 (association départementale de parents et amis de personnes en situation de handicap mental du Finistère, qui regroupe 1 000 familles) interpelle les candidats : « **dans le département, 2 000 personnes (1 300 adultes et 700 enfants) sont soit en attente d'une place dans une structure soit ont une place mais elle est en inadéquation avec leur situation** », déplorent d'une même voix Jacques Michel, Jean-François Marandola, Daniel Brenterch, respectivement président, vice-président et secrétaire de l'association. Le Collectif des associations de personnes handicapées du Finistère (Caph 29) avait fait de même il y a quelques jours.

Tous les âges concernés

Cécile Le Saout, maman d'Énora, autiste, témoigne : « **Énora a 22 ans ; elle est en IME (Institut médico-éducatif) grâce à l'amendement Creton (qui permet, pour les plus de 20 ans, de rester dans un établissement médico-social en attendant une autre solution adaptée). Elle a une orientation pour un Foyer d'accueil médicalisé (FAM) mais quand on visite des établissements, on nous annonce quinze à vingt ans d'attente... Si on me disait un jour qu'elle doit retourner à la maison, ça serait dramatique : pour elle car elle régresserait, mais aussi pour moi et pour son entourage.** »

Au niveau du schéma départemental, il est prévu « **120 places de plus en foyers de vie d'ici 2024 ; or le besoin est de 480 places** », pointe l'Adapei 29.

Au niveau de l'Agence régionale de santé (ARS), « **aucune création de place n'est prévue d'ici 2022** ». Ils rappellent aussi que « **le tout inclusif a ses limites** » et que « **le médico-social prend de plus en plus en charge des personnes atteintes de maladies psychiques et psychiatriques. Nous ne sommes pas contre mais cela se fait sans**

supplémentaires... »



Conférence de presse du 8 juin 2021

Suite

L'Adapei 29 interpelle les candidats aux élections départementales

Le Télégramme – Finistère – 9 juin 2021 – Mathilde Calloc'h

L'association Adapei 29 interpelle les candidats aux élections départementales. Ils sont épuisés de se battre pour obtenir davantage de places dans des établissements spécialisés pour les personnes atteintes d'handicap mental.



Jean-François Marandola, le vice-président de l'Adapei 29, Cécile Le Saout, mère d'une jeune femme autiste, Jacques Michel, président de l'association et Daniel Brenterch, secrétaire. (Le Télégramme/Mathilde Calloc'h)

« Il y a un manque de places de partout », s'indigne Jacques Michel, président de l'Adapei du Finistère. L'association lance un cri d'alerte et souhaite interpeller les candidats aux élections départementales, quel que soit leur bord politique. Leur objectif est de se faire entendre, afin que les personnes atteintes d'handicap mental puissent accéder à des établissements spécialisés rapidement. « Près de 2 000 personnes sont dans l'attente de places dans des locaux adaptés à leur handicap dans le Finistère », poursuit Jacques Michel. Parmi eux, 1 200 adultes et 600 enfants.

« Ils me disent qu'il y a 15 à 20 ans d'attente »

La problématique du manque de places dans les hébergements spécialisés ne date pas d'hier : « Ça fait deux ans que je cherche à placer ma fille en foyer d'accueil médicalisé (FAM), ils me disent qu'il y a 15 à 20 ans d'attente. Il faut attendre qu'une personne décède ou déménage, c'est dramatique », témoigne Cécile Le Saout, mère d'Enora, âgée de 22 ans et autiste. Elle est dans un IME (Institut médico-éducatif) à Brest depuis ses quatorze ans et doit quitter en principe ce service.

« Avant, les personnes atteintes de trisomie 21 avaient toutes leurs chances d'être acceptées en Esat (*), maintenant ce service est complet en raison de ceux qui sont atteints de maladies psychiques et psychiatriques. Les trisomiques sont moins autonomes et les Esat privilégient ceux qui peuvent travailler suffisamment pour être rentables », dénonce Dominique Quentel, membre de l'Adapei 29. Les hébergements sont financés par l'ARS et le conseil départemental.

« C'est un combat au quotidien »

« Ma hantise c'est qu'on me dise, à ses 25 ans, que l'IME ne peut plus la garder et que je dois la récupérer. Ce serait dramatique pour elle et pour moi », reprend la mère d'Enora. Les personnes atteintes d'handicap mental ont besoin de se sociabiliser selon l'Adapei 29. Les parents d'enfants malades ont pu en faire les frais pendant le premier confinement, lorsque certaines structures étaient fermées, notamment les IME. « J'ai fait un burn-out, je n'en pouvais plus, ce n'était plus gérable », lâche Cécile Le Saout. Une mère dans la même situation que Cécile confirme : « Rien qu'en une semaine à la maison, ma fille, atteinte de troubles autistiques commence à avoir des troubles du comportement. Elle n'a toujours pas rattrapé ce qu'elle a perdu pendant le confinement ».

(*) Établissement et service d'aide par le travail.

La communauté 360, une nouvelle façon de coopérer Pour faire suite à l'appel paru dans l'Éveil 147

Projet Aramis - Solida'cité à l'échelle du Finistère

Suite à la présentation de la communauté 360 dans l'Éveil 147 et l'appel à sollicitation de la plateforme, la Fondation Ildys a été invitée au CA de l'Adapei 29 pour présenter le projet.

Portée par Aramis et Solida'cité, la communauté 360 est mise en œuvre par la Fondation Ildys. Mme Bou Lahdou a écouté les problématiques soulevées par les parents. Sachant que les thématiques des appels sont étudiées au sein de la plateforme et remontées aux financeurs, elle propose que les parents sollicitent la communauté 360 en ciblant une réponse de niveau 3. En effet le niveau 3 réunit les décideurs et les financeurs, ce qui correspond à l'attente des familles pour obtenir plus de places via la créations de nouveaux établissements.

L'Adapei 29 renouvelle donc son appel à la sollicitation de la plateforme communauté 360 au 0 800 360 360

Rappel pour faire appel à la communauté 360?

- Afin d'assurer une veille sociale continue sur les besoins d'accompagnement, une plateforme téléphonique territoriale (département) est activée 5 jours sur 7, de 9h à 17h. La plateforme téléphonique nationale prend le relais en cas d'indisponibilité du conseiller et de 17h à 20h. Le téléphone est le **0800 360 360**

Les règles d'accès au « 360 » sont :

- J'appelle le 360, je tape le n° de mon département
- J'ai accès à un conseiller :

* Il me répond, m'écoute, et m'informe, m'oriente

* Il n'a pas la réponse adaptée et va la rechercher auprès d'autres personnes

Le profil de l'appelant : une personne en situation de handicap, un proche aidant, un partenaire de droit commun.

Les motifs des appels envisagés sont : des informations COVID 19, des informations administratives, l'accès à la santé, l'accès à la culture - aux loisirs et sport, l'accompagnement à domicile, l'aide aux aidants, l'urgence sanitaire ou sociale, le soutien psychologique, l'enseignement, l'accueil éducatif, le besoin d'accueil en établissement, l'emploi...

Du FALC au Tour de France

Dans l'Éveil daté de décembre 2020, nous vous parlons de la méthode FALC qui permet de traduire un texte en Facile À Lire et à Comprendre pour les personnes handicapées mentales. La traduction se fait avec l'aide et l'expertise des personnes handicapées elles-mêmes. C'est ainsi que 3 groupes de relecteurs des ESAT des Genêts d'or, Kan Ar Mor et Papillons blancs participent à l'écriture des résumés en FALC des articles de la revue du conseil départemental Pen Ar Bed depuis juin 2020.

Vous pouvez consulter le magazine à cette adresse :

<https://www.finistere.fr/Le-Conseil-departemental/Le-magazine-Penn-ar-Bed>

Pour les remercier de leur travail et de leur engagement, le Conseil départemental du Finistère les a invités à passer la journée du 24 juin au Fan Park du Tour de France à Brest.



Le Fan Park est un lieu d'animation du départ du Tour de France.

Il y avait différents stands animés par les pompiers, l'armée, la police et les principaux partenaires du Tour de France comme la Française des Jeux, le Télégramme et Ouest-France, Leclerc, etc.

Le handisport était représenté par la brestoise Katell Alençon, cycliste qui va participer aux jeux paralympiques à Tokyo.

Les relecteurs ont pu participer aux animations, par exemple des parcours en vélo sur une piste en bois ou des parcours en vélo virtuels sur écran.

Ils ont assisté à la présentation sur scène des différentes équipes participant au Tour de France et à des chants bretons.

Ils ont pu aussi voir le directeur du Tour de France, Christian Prudhomme.

Article rédigé avec l'aide de Thomas, travailleur d'ESAT.



Adapei 29/ Assemblée Générale

La 49^{ème} assemblée générale (AG) de l'Adapei 29 s'est tenue, le samedi 2 octobre 2021, de 9h à 12h30, au Centre d'accueil Le Vieux Bourg à Châteaulin.

40 personnes étaient présentes et 25 avaient un droit de vote.

L'ouverture de l'AG se fait avec la présentation du projet « Café des familles » ou « Café d'Huguette » (en hommage à Huguette DOLOU), insufflé par Jean-François QUILLIEN et présenté par Mme BLOUET-LERAN (Responsable des projets et du volet de l'aide aux aidants pour les PBF).



Suite au travail fait par Lise EDMERY à l'Adapei 29 sur le vieillissement des parents et des aidants, Jean-François QUILLIEN a découvert l'existence d'un service professionnel en Belgique, le MADRAS avec le concept « Après parents » qui permet de discuter avec les familles sur des sujets relatifs au vieillissement. La famille bénéficie d'un interlocuteur tenant compte de l'ensemble des besoins des familles.

Le programme du « café des familles » naît sur le secteur de Brest mais l'objectif est de le rendre modélisable sur le territoire finistérien.

L'Adapei 29 utiliserait ce format en se mettant en lien avec les CLIC, CCAS, CIAS, les municipalités et les élus des différentes Antennes tels



que Quimper (Kan Ar Mor), Concarneau, Morlaix (Les Genêts d'Or,) Douarnenez (Colette LOPEZ-VAILLANT-Kan Ar Mor). Les approches se feraient en fonction du territoire (rural, urbain, diffus...) l'idée étant de s'appuyer sur les savoir-faire des familles et celui des professionnels pour répondre aux problématiques des parents et des aidants.

Fratrie, patrimoine... ces sujets se réfléchissent très tôt par mesure d'anticipation au-delà du travail en

amont fait par les associations gestionnaires.

À cette heure, il reste pour l'Adapei 29 à rédiger le projet, rencontrer les partenaires professionnels, aller en Belgique afin de mieux connaître le concept, s'organiser sur le territoire et chercher des financements via des appels à projets liés au service. Ce projet est prévu pour 2022.

Après quelques présentations du rapport d'activités, la présentation du rapport financier a montré un compte de résultat négatif (2 338.74 €)

Les cotisations ne cessent de baisser depuis plusieurs années



Une intervention met en avant la méconnaissance de l'Adapei 29 et de l'Unapei pour les parents d'enfants en IME. Aujourd'hui, les établissements sont conscients de l'importance de faire connaître les associations militantes comme l'Adapei 29 auprès des familles, certains établissements sont prêts à aider dans cette communication.

À propos des budgets prévisionnels 2021 et 2022 dont les résultats sont négatifs, Michel DANIEL, trésorier, explique qu'une réflexion sur la conservation des bureaux du secrétariat est en cours, cela pourrait évoluer vers une mutualisation de bureaux et des outils de travail, tout en permettant des synergies avec d'autres associations. C'est un projet en réflexion pour 2022.

Puis le rapport d'orientation a été évoqué (à lire en intégralité page suivante).

Et enfin le résultat des 25 votes exprimés a été annoncé : les différents rapports et le règlement intérieur ont été validés

Les rapports, le règlement intérieur modifié et le procès-verbal sont disponibles sur demande au secrétariat : adapei29@wanadoo.fr / 02 98 55 51 43.

Adapei 29/ Orientations 2021/2022

« Dans un contexte toujours aussi difficile, nous devons poursuivre les actions menées (santé, vieillissement...) et continuer à soutenir et accompagner les personnes en situation de handicap mental et leurs familles. Nous devons faire en sorte que leurs droits soient respectés et que les mesures dont ils doivent bénéficier soient justement appliquées.

Nous avons pour objectifs :

- Des demandes d'ouverture de structures d'accueil supplémentaires dans le département : foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé, maisons d'accueil spécialisées, unités pour personnes handicapées vieillissantes, et resterons vigilants sur les projets de l'habitat inclusif...
- La demande d'une augmentation des agréments dans les établissements médico-sociaux du Finistère : CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce), SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile), IME (institut médico-éducatif) reste d'actualité.
- De faire respecter le libre choix de vie des personnes en situation de handicap en faisant en sorte de leur assurer les moyens nécessaires à leur accompagnement dans le quotidien.
- La demande urgente d'une réponse adaptée à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.
- Proposer une adhésion à l'Adapei 29 aux personnes qui partagent notre cause.

Pour ce faire, nous comptons utiliser les moyens suivants :

- Renforcer nos délégations pour être présents et faire entendre nos attentes dans toutes les commissions auxquelles nous participerons : Conseil départemental 29, ARS (agence régionale de santé), MDPH (maison départementale des personnes handicapées), hôpitaux...
- Au travers du CAPH 29 (collectif des associations de personnes handicapées du Finistère), poursuivre notre participation aux différents comités de pilotage sur les différents handicaps.
- Convaincre et persuader les autorités du département et de l'état du bien fondé de notre cause en les rencontrant régulièrement.
- S'appuyer sur le mouvement Unapei pour qu'il nous aide à convaincre les différents interlocuteurs au plus haut niveau de l'État. »

Jacques MICHEL



Adapei 29/ Suite

Handicap mental : l'Adapei du Finistère souligne le manque de places en structures d'accueil

Le Télégramme – Chateaulin– 4 octobre 2021



Le besoin accru de places dans les structures d'accueil est l'un des points évoqués lors de l'assemblée générale de l'Adapei.

L'assemblée générale de l'Adapei du Finistère s'est tenue samedi au Vieux-Bourg, à Chateaulin, devant une quarantaine de personnes. L'association œuvre en faveur des droits des personnes souffrant de handicap mental et de leurs familles dans le Finistère depuis 1972. Elle regroupe actuellement près de 1 000 familles.

Jacques Michel et Jean-François Marandola sont respectivement président et vice-président de l'Adapei 29. Après qu'ont été donnés le rapport moral et le bilan financier, le rapport d'orientation a été présenté à son tour. Ont été notamment évoqués le besoin de davantage de places dans les structures d'accueil, la demande d'augmentation des agréments dans les établissements, le souhait de faire respecter le libre choix de vie des personnes handicapées, la demande urgente d'une réponse adaptée à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, le tout en renforçant les délégations et en faisant entendre les attentes dans les différentes commissions.

Contact

Tél. 02 98 55 51 43 ; courriel, adapei29@wanadoo.fr ; site web, www.adapei29.fr/

Bureau 2021/2022

Président

Jacques MICHEL



Vice-Président

Jean-François MARANDOLA



Secrétaire

Daniel BRENTERCH



Trésorier

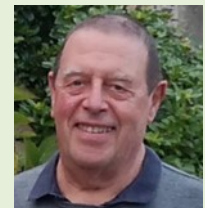
Michel DANIEL

Membres

Marie EVENOU



Jean-Claude BILLIET



Dominique QUENTEL












André LE GARREC










CA 2021/2022

Antenne Brest/St-Renan		Titulaire LE GOFF Marie-Rose
Antenne Brest/St-Renan		Titulaire (Membre Bureau) QUENTEL Dominique
Antenne Brest/St-Renan		Titulaire SALIOU Denis
Antenne Landerneau		Titulaire LAGADIC Odile
Antenne Landerneau		Suppléante
Antenne Lesneven		Titulaire (Secrétaire Bureau) BRENTERCH Daniel

Antenne Quimper		Titulaire LE ROY Marie-Thérèse
Apei Les Genêts d'Or		Titulaire (Trésorier Bureau) DANIEL Michel
Apei Les Genêts d'Or		Titulaire GUÉMÉNÉ Régis
Apei Les Genêts d'Or		Titulaire LE ROY Marie-Hélène
Apei Les Genêts d'Or		Titulaire CANTIN Stéphane

Antenne Morlaix		Titulaire (Membre Bureau) BILLIET Jean-Claude
Antenne Morlaix		Titulaire CUEFF François
Antenne Pays Bigouden		Titulaire (Vice-Président Bureau) MARANDOLA Jean-François
Antenne Pays Bigouden		Suppléante GUIRRIEC Ghislaine
Antenne Quimper		Titulaire AUDIN Béatrice

Les Papillons Blancs		Titulaire (Membre Bureau) EVENNOU Marie
Les Papillons Blancs		Titulaire GUYOMAR HERVE Marie
Les Papillons Blancs		Titulaire PHILIPPE Jacques
Les Papillons Blancs		POUVREAU Nicolas
Apei Kan Ar Mor		Titulaire (Membre Bureau) LE GARREC André
Apei Kan Ar Mor		Titulaire GUYADER Jean-Pierre
IME Carhaix		Titulaire (Président Bureau) MICHEL Jacques

Rapport d'activités du Conseil Territorial de Santé



En ce début d'année 2020, le CTS (Conseil Territorial de Santé) a présenté le recueil d'initiatives environnementales réalisé dans le cadre du Plan régional santé-environnement 2017-2021 (PRS3). Vous pouvez consulter ce document sur le site de l'ARS.

Cette année aura été marquée par un contexte sanitaire difficile. Le 24 juin, le CTS « Finistère-Penn Ar Bed » a présenté un retour d'expérience et d'échanges avec les représentants des usagers : point de situation sur l'épidémie COVID dans le Finistère, ensuite la phase de confinement (17 mars), une information sur les dispositifs mis en place concernant un déconfinement progressif (11 mai, 2 juin, 22 juin), perspectives des enjeux immédiats : lutter contre le renoncement aux soins, favoriser la circulation des messages de prévention et promotion de la santé, poursuivre l'accompagnement des personnes vulnérables (personnes isolées, souffrance psychique, etc)... Le Ségur de la santé a été abordé. Quatre piliers objet de la concertation en sont ressortis : transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent, définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins, simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes et fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Le CTS s'est également réuni le 24 septembre 2020 à Quimper et a mis l'accent sur les différentes collaborations et initiatives mises en place dans notre département. L'occasion pour les acteurs du territoire mobilisés pendant la crise sanitaire de présenter les initiatives menées. Les représentants de l'ARS Bretagne ont quant à eux détaillé la situation sanitaire et précisé le déploiement toujours en cours de la stratégie nationale « Tester, Tracer, Isoler ».

Deux tables rondes ont mis en évidence les partenariats renforcés pendant la crise, la mise en place de nouvelles modalités de coopération et de communication entre acteurs du territoire, mais également des pratiques innovantes pour maintenir le lien avec les usagers.

La 1^{ère} table ronde déclinait les partenariats, la coordination des acteurs, les nouvelles organisations pour s'adapter à la crise sanitaire. L'unité COVID+ pour les personnes en situation de handicap, l'appui des filières gériatriques dans le nord Finistère en lien avec le dispositif d'Appui à la Coordination auprès des établissements médico-sociaux sont des illustrations concrètes de la forte mobilisation des acteurs du système de santé pendant cette crise sanitaire. L'ensemble de ces initiatives démontre une grande réactivité et l'engagement des acteurs pour proposer des solutions et s'adapter à la situation sanitaire très évolutive.

La 2^{ème} table ronde présentait des nouvelles pratiques pour maintenir les relations avec les usagers. Les intervenants ont présenté la nouvelle organisation pour accompagner les usagers à leur domicile en préservant le lien avec les professionnels : les contacts téléphoniques suivis en psychiatrie, les entretiens en visioconférence pour les soutenir pendant le confinement, les réunions du CVS en visioconférence ouvertes à l'ensemble des familles, etc...

Les membres ont souligné que cette crise a nécessité de s'organiser autrement, de manière rapide et de façon collective. Certaines modalités de coopération sont à poursuivre après la crise : processus de décision plus rapide, conduite de projet simplifiée favorisant ainsi les partenariats et l'innovation.

Antenne de Morlaix/ Conférence de presse du 03 juin 2021

« Les personnes handicapées manquent de place »

Ouest-France - Sainte-Sève – 3 juin 2021

Les responsables de l'antenne Adapei de Morlaix ont rencontré des candidats aux élections départementales. Ils ont fait part des besoins criants en places et services.



Les responsables de l'Adapei ont rencontré, samedi, des candidats aux élections départementales pour faire le point sur la situation des personnes handicapées. | Ouest-France

L'Adapei 29 est une association qui défend les droits des personnes handicapées mentales dans le Finistère depuis 1972 et regroupe près de 1 000 familles. Elle est une force collective de défense, de pression, de persuasion auprès des pouvoirs publics.

Samedi 29 mai, les responsables de l'antenne Adapei de Morlaix ont organisé, à la salle polyvalente, une rencontre avec Maël de Calan, Aude Goarnisson et Jean-Charles Pouliquen, candidats aux prochaines élections départementales, pour faire le point sur les problématiques de l'association.

1 300 personnes en attente d'une place

« Nous avons eu le témoignage de deux mères de famille dont les jeunes adultes de plus de 20 ans sont toujours en IME, en attente de place, l'un dans une maison d'accueil spécialisée pour Handicap très lourd, l'autre en foyer de vie », indique François Cueff, le responsable de l'antenne. Le Département et l'ARS doivent répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap. « Les besoins en places et services sont criants d'une année sur l'autre. La liste d'attente des personnes handicapées s'allonge tous les ans ».

À la fin de l'année 2020, 1 300 personnes de plus de 20 ans étaient en attente d'une place dont 500 en foyer de vie, 180 en foyer d'accueil médicalisé et 200 en maison d'accueil spécialisée. « Faute d'un accompagnement adéquat et adapté, nombre de personnes handicapées adultes restent au domicile de leurs parents vieillissants. C'est la galère, voire le drame pour des centaines de familles dans notre département. Un parcours du combattant pour avoir une place ».

Le chef de file de l'opposition Maël de Calan s'est dit déterminé pour reprendre le schéma départemental en l'abondant de dotations nouvelles pour renforcer le nombre de places. Il s'agit aussi de mettre à plat tout le fonctionnement de la Maison départementale des personnes handicapées, ramener les délais d'instruction des dossiers à un niveau proche des meilleurs au plan national, de fédérer, réunir, regrouper toutes les forces départementales pour porter ensemble l'urgence de déblocage de fonds de l'État, pour les jeunes orientés en foyer ou maison d'accueil spécialisés. « Ce sont des promesses mais les parents de l'Adapei réclament de passer de la parole aux actes ! ».



Antenne de Morlaix/ Rapport d'activités 2020

L'année 2020 a été très impactée par la crise du COVID que nous connaissons toujours. Nos 2 principales actions ont pu se dérouler « normalement » en début d'année mais depuis, plus de réunions, pas d'A.G, pas de kermesse...tout cela nous manque pour entretenir le lien entre nous.

Le 12 janvier 2020, un **thé dansant** a été organisé au Foyer Rural de Plouigneau, 318 personnes y ont participé. Cette journée mobilise la totalité des bénévoles de l'Antenne et constitue la principale ressource pour le fonctionnement de l'antenne. Recette 2020 : 1383 €

Le 9 février 2020, la recette du thé dansant nous a permis de mettre sur pied, une **après-midi récréative**, avec animation musicale, et un **goûter** pour 169 personnes environ (personnes handicapées, parents, amis, éducateurs). Cette journée festive permet aux familles d'échanger entre eux et surtout aux résidents des Foyers de vie et d'hébergement de se rencontrer et de passer un bel après-midi ensemble.



Retour sur quelques actions qui se déroulent tout au long de l'année :

Le soutien aux familles : par les renseignements et conseils sollicités pour la constitution ou le renouvellement des dossiers MDPH, les orientations CDA, les demandes de PCH, les interventions pour réduire les délais d'instruction, éviter les ruptures de droits ou de prise en charge...

La participation de vos représentants dans les groupes de travail ou dans les commissions mises en place au niveau du Conseil Départemental, de la MDPH, du CAPH...

La présence active des représentants de l'Adapei dans :

Les CCAS des principales communes du secteur

Le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Morlaix et de sa Commission des Usagers.

Les CVS des différents établissements du secteur...

Que tous les parents et amis qui s'engagent et apportent leur soutien moral et matériel à la bonne marche de l'Antenne ADAPEI de Morlaix soient ici remerciés.

François CUEFF

Délégué de l'Antenne



Adapei 29/

Hommage à Anne Uguen

L'Adapei du Finistère et l'association de parents des Genêts d'Or tiennent à rendre, aujourd'hui dans le bulletin de l'Eveil, un dernier hommage à Anne UGUEN.

Anne Uguen a été, sa vie durant, une militante engagée dans nos associations en charge de la défense des Personnes en situation de handicap.

Nous sommes nombreux à l'avoir côtoyée. Toujours présente et souriante, prête à rendre service et à l'écoute de tous. Il y a des moments où cela n'a pas été facile tant à l'APEI qu'aux Genêts d'Or, mais avec patience, Anne prônait toujours le dialogue et l'échange dans la douceur, la tolérance.

Ainsi, elle a été présente :

Au bureau de l'Adapei 29 en tant que secrétaire en 97/98 et toujours au CA en 2013/2014

Au bureau de l'APEI des Genêts, étant successivement secrétaire, vice-présidente et présidente dans les années 2000.

Au CA des Genêts d'Or comme représentante des familles et bien sûr dans les CVS des établissements où se trouve Michel, son fils.

Elle était aussi une bénévole fidèle, à la foi discrète mais efficace et sur qui on pouvait compter :

Au niveau de l'antenne Adapei 29 de Morlaix : à préparer goûters et thés dansants.

Au niveau de la kermesse des Genêts avec son stand « A tous les coups »

Bref, plus de 30 ans au service de la cause, comme on dit.

Cela inspire le respect de l'engagement au service des autres. Nous avons une pensée aujourd'hui pour Jean, son mari, qui l'a toujours soutenue et aidée.

Ainsi était Anne : une grande bénévole...tout simplement.

Nous témoignons, aujourd'hui, à ses enfants, à sa famille et à vous tous notre immense reconnaissance pour toute l'attention portée aux autres.

MERCI ANNE !

François CUEFF – Antenne Adapei 29 de Morlaix



Apei Kan Ar Mor/

Depuis la dernière Assemblée Générale en date du 15 octobre 2020, le conseil d'administration s'est réuni une fois le 22 mai 2021

Notre bureau a rencontré le président André Guéguen et le directeur Sébastien Maillard le 17 mars 2021, les points évoqués sont les suivants :

- Un résumé de cette année d'épidémie, en ESAT, dans les foyers.
- Communication du président sur la vaccination.
- Changement de direction dans les établissements,
- Projets de KAM.

L'APEI a accordé un don de 600€ pour remercier les résidents qui ont participé aux œuvres que nous avons vu dans le « Kanarconfiné ». Une petite délégation a accompagné le directeur et le président, dans les foyers de Plomelin, Rosporden, Kernével et Kérigny pour remettre divers cadeaux.

A cause de la pandémie, l'APEI n'a pas pu remettre les sommes souhaitées par les différents établissements, je vous rappelle que nous acceptons de financer certains projets (après factures) qui nous semblent justifiés. Cette somme leur sera remise ultérieurement !

Cette année encore une équipe de parents a ramassé des pommes pour la cidrerie de Tromelin, le bénéfice est entièrement reversé aux équipes de résidents qui nous aident ou aux établissements dont les parents étaient présents.

Marie-Hélène TANGUY – Présidente de l'Apei Kan Ar Mor

L'APEI Kan Ar Mor prend un nouveau virage en cette fin d'année 2021 avec le changement de Bureau . Mme Tanguy après plus de 10 années , en tant que Présidente, a choisi de laisser la main et de se consacrer à sa famille. La nouvelle équipe s'installe dans ses nouvelles fonctions et prend ses marques au sein du bureau et du CA de l'Adapei 29. Elle se compose de André LE GARREC - Président, Eugénie DONNART—Vice-Présidente, Françoise BIANNIC—secrétaire et Jean-Pierre GUYADER—Trésorier.



Souscription volontaire APEI LGO

L'Association des familles des Genêts d'Or vous sollicite pour la vente de billets de souscription volontaire.

Cet acte militant et solidaire vous honore et pérennise la vie de l'association dont les objectifs sont :

le soutien,

l'accompagnement

et la revendication des droits de nos proches en situation de handicap.

Le tirage aura lieu au mois de novembre 2021.

Une partie des bénéfices de la souscription de l'an passé a été consacrée à l'achat d'un ordinateur pour les résidents du foyer de vie de Loperhet et une participation à un espace bibliothèque à Poul Ar Bachet.

En raison du contexte de la crise sanitaire, nous avons été contraints d'annuler le loto ainsi que la kermesse. Aussi, nous vous encourageons à participer généreusement à la souscription volontaire.

La vie de l'association : c'est l'affaire de tous.

Nous comptons sur vous pour le succès de cette souscription volontaire et nous vous remercions d'avance de cette contribution.



Les Papillons Blancs du Finistère/

Pôle habitat et vie sociale

Rapport d'activités 2020

Différents projets immobiliers sont en cours ou en réflexion, notamment « La Maison des Amis de P'tite Anne » située à Quimper. Ce projet est innovant car il préfigure ce que demain pourra être en ce qui concerne l'habitat inclusif pour les travailleurs handicapés qui ne veulent pas vivre en foyer d'ESAT mais ne peuvent pas vivre non plus dans un logement de milieu ordinaire.

La marque commerciale des Papillons Blancs ESATÉO devient ESATCO. Cette nouvelle marque fonctionne dans une logique de coopération, pas de concurrence, selon l'esprit et les valeurs de l'Unapei. Seules les associations affiliées à l'Unapei peuvent en bénéficier. Une collaboration existe pour les Entreprises Adaptées (EA) avec les départements 22 et 85. Ce dispositif permet de bénéficier d'un rayonnement interrégional. D'autres associations souhaitent y adhérer.

ARAMIS (groupement d'Associations pour la Réflexion, l'Action, le Mouvement et l'Initiative Sociale dont font partie les Papillons Blancs du Finistère, l'association Don Bosco, Archipel Santé, la Fondation Ildys et l'APAJ 22, 29, 35) met en place le dispositif « Communauté 360 ». C'est un artéfact administratif mis en place par le Ministère de la Santé pour un pilotage sur les territoires des actions en direction des personnes vulnérables et qui n'ont pas de solution. ARAMIS s'associe à SOLIDA'CITE pour le portage dans le Finistère. C'est une gouvernance partagée avec un guichet unique proposant un seul numéro de téléphone. L'opérationnalité est gérée par le PCPE porté par ARAMIS.

La situation sanitaire compliquée de l'année 2020 a considérablement modifié certains projets. Une cellule de crise a été rapidement mise en place.

L'Association s'est portée volontaire auprès de l'ARS et du CHU de Brest de l'Unité COVID+PH au niveau du département. Le principe est d'utiliser un bâtiment vide de l'internat Jean Perrin, à Brest, pour y accueillir les cas de COVID déclaré ou pas. La cellule restera en veille tout l'été.

Les professionnels se sont mobilisés très rapidement. Les résidents ont bien réagi grâce aux équipes et aux familles qui ont été solidaires. De belles choses positives sont sorties de cette période. Les familles ont tenu le coup de façon extraordinaire. L'accompagnement des familles à distances avec support éducatifs et pédagogiques a été possible car les parents étaient très présents et disponibles. La cellule de crise a également pu proposer des visites à domicile. Le retour des enfants et des jeunes dans les IME s'est passé de façon sereine.

Durant cette période les coopérations ont dépassé le périmètre des PBF (Papillons Blancs du Finistère) et ont touché les associations du Finistère, révélant par nécessité et intérêt, le bénéfice de ces coopérations, avec notamment l'exemple de professionnels de l'IME de l'Élorn qui ont travaillé à l'internat territorial des Genêts d'Or.

La commission communication se penche dès à présent sur l'organisation des 60 ans des PBF. Cette manifestation festive se déroulera le 5 novembre à Quimper. Les invitations seront envoyées après l'été 2021.

L'AG s'est déroulée le 19 septembre à Brest.



Unapei Bretagne/ Actualités

Retour sur l'Assemblée Générale 2021 de Pontivy



Sous la Présidence de Jack MEUNIER, l'union régionale (mobilisée et engagée pour la défense des droits et des intérêts des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles) a tenu son AG le 1^{er} juillet dernier en présentiel dans le Morbihan. Ce fut un moment privilégié avec les administrateurs issus des 4 départements bretons pour réaliser le bilan des actions mises en œuvre par l'Unapei Bretagne depuis octobre 2020, s'accorder sur son nouveau règlement intérieur ainsi que déterminer son rapport d'orientation 2021/2022. Par ailleurs, à cette occasion, l'équipe du CA (dorénavant soumise chaque année au tiers sortant) a été renouvelée à l'identique tout comme celle du Bureau.



A savoir :



→ Pour le CA :

CÔTES D'ARMOR

- Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor : Aude Cozanet, Sergine Masson, Christian Vincent (représentant au titre des associations membres au CA Unapei TDR) et Frédéric Gloro (en qualité de DG, membre consultatif).

FINISTÈRE

- Adapei 29 : Daniel Brenterch, Marie Evennou, Jean-François Marandola.

- Papillons Blancs du Finistère : Frédéric Soudon, Jacques Philippe (représentant de région au CA Unapei TDR) et Frédéric Gobin (en qualité de DG, membre consultatif).

- Association Tutélaire du Ponant (29) : Yves Coat.

ILLE-ET-VILAINE

- Adapei 35, Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine : Catherine Lechevallier, Jack Meunier, Francis Robert ainsi que Claude Laurent (membre honoraire) et Matthieu Thiebault (en qualité de DG, membre consultatif).

- Association Sévigné : Jean-Pierre Delvinquier.

MORBIHAN

- Adapei Morbihan, Les Papillons Blancs : Armand Eichler, Nicole Gueguen, Marie-Françoise Le Gallo ainsi que Christiane Latrille (membre honoraire) et Yann Zenatti (en qualité de DG, membre consultatif).

- ASCAP 56 : Ghislaine Fabre.



→ Pour le Bureau :

De gauche à droite : Catherine LECHEVALLIER (Trésorière), Jack MEUNIER (Président), Jacques PHILIPPE (Vice-Président), Sergine MASSON (Secrétaire)

Unapei Bretagne/ Actualités

(suite)

Mobilisation accrue pour les régionales



Les élections régionales de juin dernier ont bien évidemment été une occasion saisie par l'Unapei Bretagne pour mettre en lumière les **problématiques persistantes des familles et personnes touchées par le handicap en Bretagne** et rappeler les **disparités territoriales subsistantes selon leur département d'appartenance**. L'union régionale a ainsi pu interpellé les différents candidats « Têtes

de liste » et échanger en visio-conférence avec plusieurs d'entre eux pour **faire valoir que le handicap pourrait devenir une politique transversale influant sur l'ensemble des politiques de la Région**. Elle a également contribué aux travaux de la CRESS Bretagne concernant la construction d'un plaidoyer intitulé « L'ESS motrice de la transformation bretonne ». À ce jour, le résultat des élections est connu mais notre combat continue pour pouvoir rencontrer le nouvel exécutif régional désigné par les administrés bretons. En effet, l'objectif est de plaider (a minima) pour la nomination d'un(e) élu(e) comme référent(e) de nos associations œuvrant dans le champ du handicap et des personnes vulnérables afin de constituer une interface privilégiée avec les différents services de la Région. Nous tenterons également d'aller encore plus loin en proposant un engagement fort et inédit de la Région Bretagne par le biais d'un véritable « plan régional handicap » ou par la définition de la cause du handicap comme « grande cause régionale ».

Candidatures au renouvellement de la CRSA Bretagne

Dans ses missions, le mouvement régional Unapei a un rôle primordial de représentation au sein de différentes instances régionales pour défendre la cause du handicap. Cette mission a d'ailleurs été éprouvée tout au long de la crise Covid au travers la participation de l'union régionale aux réunions hebdomadaires entre l'ARS Bretagne et les fédérations sanitaires et médico-sociales pour faire en sorte que nos publics accompagnés ne soient pas laissés pour compte tout comme les professionnels du médico-social.

C'est donc dans la même lignée que l'Unapei Bretagne a répondu à la sollicitation de la CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) Bretagne pour le renouvellement de ses différents collèges (dont le mandat des membres arrivait à échéance).

Ainsi, courant juillet, au titre de son agrément à l'article L. 1114-1 du Code de la Santé Publique, l'Unapei Bretagne a présenté 4 candidatures sur 2 collèges distincts pour ce prochain mandat de 5 ans :

- *Sergine MASSON, Secrétaire de l'Unapei Bretagne et Vice-Présidente de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor ;*
- *Jack MEUNIER, Président de l'Unapei Bretagne et administrateur à l'Adapei 35 - Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine ;*
- *Frédéric GOBIN, Directeur Général des Papillons Blancs du Finistère ;*
- *Frédéric GLOORO, Directeur Général à l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.*

Celles-ci ont toutes été validées et notifiées dans l'arrêté du 20 octobre dernier relatif à la composition nominative de la CRSA Bretagne..

Unapei « Tête de réseau »/ Actualités

Nouveau site internet « Unapei & Entreprises »

Le 1^{er} semestre 2021 a particulièrement été marqué au niveau du Mouvement par la valorisation du champ travail. En effet, une grande campagne « Fiers de bien faire » a été orchestrée pour mettre en avant le savoir-faire de notre réseau rassemblant pas moins de 600 ESAT et 120 EA (Entreprises Adaptées) implantés partout en France métropolitaine et outre-mer (dont plus d'une 40aine en Bretagne). Avec plus de 60 000 personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme exerçant une activité professionnelle via nos associations, « Unapei & Entreprises » est le 1^{er} acteur national de l'emploi des personnes en situation de handicap. Depuis mai dernier, un site internet lui est désormais pleinement consacré (<https://unapeientreprises.fr>) afin de révéler les compétences des personnes en situation de handicap et mettre en relation les prestataires responsables que sont nos ESAT et EA avec des acteurs engagés. Un film de présentation « Fiers de bien faire » est aussi visionnable ([Fiers de bien faire Unapei & Entreprises \(FR\) - YouTube](#)). Il fait la démonstration de l'application et



des capacités des travailleurs en situation de handicap et du rôle des professionnels qui les accompagnent dans le renforcement de leurs compétences.

Cette campagne « Fiers de bien faire » s'inscrit parfaitement dans la défense du modèle des ESAT comme étant des outils socialement et économiquement pertinents pour les personnes en situation de handicap les plus éloignées de l'emploi. Le Mouvement Unapei est donc profondément attentif et mobilisé concernant la démarche gouvernementale de transformation (s'inscrivant dans la continuité du rapport de l'IGAS et de l'IGF, publié fin 2019, sur les ESAT) dont la majeure partie des 31 mesures devrait être opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2022.

Mobilisation pour la déconjugalisation de l'AAH

Autre sujet de préoccupation suivi de près par l'Unapei et le Collectif Handicaps depuis plusieurs mois, c'est le projet de loi portant diverses mesures de justice sociale déposé en décembre 2019 par la Députée Jeanine Dubié et d'autres de ses collègues. En effet, la mesure phare de cette proposition de loi consistait en l'individualisation de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) en supprimant la prise en compte des revenus du conjoint. Mais, rebondissement le 17 juin dernier lors de l'examen en 2^{ème} lecture à l'Assemblée Nationale ; où plutôt que la déconjugalisation, le Gouvernement a fait adopter par un vote bloqué la création d'un abattement forfaitaire sur les revenus du conjoint. Et ce, malgré les avis du rapporteur de la commission des affaires sociales, de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, de la Défenseuse des droits, du monde associatif et des personnes en situation de handicap ! L'Unapei et le Collectif Handicaps doivent donc continuer leur mobilisation pour faire enfin aboutir une avancée sociétale majeure dont l'enjeu est bien celui de la dignité des personnes en situation de handicap. Sous l'égide d'APF France Handicap, une journée de mobilisation nationale interassociative a d'ailleurs eu lieu le 16 septembre (#AAH16septembre, #DéconjugalisationAAH) pour défendre l'autonomie financière des personnes en situation de handicap. .Egalement, suite à la poursuite des navettes parlementaires, le collectif a sollicité le 4 novembre dernier par une lettre ouverte aux Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, la convocation d'une commission mixte paritaire. Ceci, afin que la proposition de loi soit débattue conjointement par les sénatrices, les sénateurs et les députés dans le respect de notre Etat de droit et des principes issus de la démocratie représentative.

Unapei/

Actualités de l'Unapei « Tête de réseau »

Valorisation des professionnels du secteur médicosocial et des associations tutélaires : les cations du réseau
Unapei

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux,
Mesdames, Messieurs les Directeurs d'associations tutélaires,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Vos remontées terrain sur la question de la **valorisation des professionnels de notre réseau** sont alarmantes.

Nous tenions à partager avec vous les **actions que la tête de réseau mène**, depuis 18 mois, et que nous continuons à mener pour défendre vos intérêts sur ce sujet.

Les établissements et services du réseau Unapei accompagnent quotidiennement, souvent 365j sur 365, 24h/24h, des enfants et adultes en situation de handicap. Mais aujourd'hui, faute de professionnels, nombre d'entre eux n'ont **plus la capacité d'assurer une continuité de service, partout et pour tous**. Les territoires transfrontaliers sont particulièrement touchés. Ces derniers voient de potentielles recrues, attirées par des missions aux conditions de travail plus attractives hors des frontières françaises. Leur situation est dramatique.

Sur le terrain, vous tirez régulièrement la sonnette d'alarme et interpelez les pouvoirs publics afin d'obtenir des réponses rapides dont une **extension du SEGUR pour tous**. La tête de réseau fait de même, depuis la sortie du premier confinement, au niveau national, seul ou en collectif en lien avec les syndicats employeurs, ainsi que d'autres associations du secteur, et en vous outillant pour action au niveau local, comme cela a été le cas cet été. Nous ne comptons plus les courriers signés par l'Unapei, les auditions, dont celle avec la mission Laforcade, début 2021, à laquelle la tête de réseau a participé, nourrie des contributions des DG de notre réseau, ainsi que les nombreuses interpellations des Ministres.

Nous nous mobilisons également pour la **revalorisation des métiers de la protection juridique**, via des actions de plaidoyer alimentées par une étude d'impact économique et déployées, tant au national que territorial.

Malgré cela, certaines catégories de professionnels et d'établissements demeurent toujours exclues du SEGUR ou de toute revalorisation, sans raison.

Comment peut-on discriminer financièrement les **professionnels des établissements et services médico-sociaux** sur le critère de la nature du financeur de leur établissement ou service employeur ? Ces mesures de revalorisations à plusieurs vitesses ont généré, de fait, une concurrence entre les professionnels au sein d'un même établissement ou entre établissements d'un même territoire, **situation qui aujourd'hui n'est plus tenable**.

Pour un certain nombre d'établissements du réseau Unapei, assurer leur mission d'accueil devient, de fait, de plus en plus difficile, alors que la mission première d'un établissement ou service médico-social est l'inconditionnalité et la sécurité de cet accueil. Exercer cette mission devient de plus en plus complexe **faute de personnels en nombre suffisant ou qualifié**. Aujourd'hui, des structures doivent réduire certaines missions, avec un impact direct sur le quotidien des personnes accompagnées - ou en attente d'accompagnement - et de leurs familles.

Concernant les **mandataires judiciaires, le nombre de personnes à accompagner s'avère trop important** au regard de la diversité des actions à mener. Le temps consacré à chaque majeur protégé n'étant pas suffisant pour lui offrir un appui à la décision et un accompagnement à hauteur des besoins.

C'est **au nom des impacts incommensurables sur les personnes et les familles**, que l'Unapei agit au niveau institutionnel sur ces 2 plans. **Les droits des personnes et des familles ne pourront être respectés**, si ces situations perdurent.

Unapei/

Actualités de l'Unapei « Tête de réseau »

Valorisation des professionnels du secteur médico-social et des associations tutélaires : les actions du réseau Unapei (Suite)

La crise sanitaire nous a par ailleurs rappelé avec force l'importance de nos établissements et services, au service de tous et en particulier des personnes qui ont besoin d'un accompagnement adapté, voire continu. Des **mesures pour valoriser et reconnaître les métiers de l'accompagnement sont indispensables** : reconnaissance de la pénibilité, revalorisation des grilles, formations initiales plus adaptées à la complexité des accompagnements. Des mesures en faveur d'une revalorisation des métiers viennent d'être annoncées pour le secteur grand âge et aide à domicile, le secteur du handicap est aussi en grande souffrance et en réitère le besoin indispensable.

Nous vous appelons par conséquent à vous **associer à toute démarche et action de mobilisation initiée**, au niveau national comme local avec vos partenaires, qui vous semblerait opportune.

Par ailleurs, **nous interviendrons**, dans les semaines à venir, au moment des discussions au Parlement du **PLFSS2022** - valorisation des professionnels des établissements et services - et du **PLF2022** - valorisation des mandataires judiciaires - en combinant **actions d'influence et de plaidoyer**. Actions que nous vous proposerons **d'appuyer et de relayer**, le moment venu.

Nous restons bien entendu à votre écoute avec les membres du Conseil d'administration de l'Unapei.

En union associative avec vous,

Luc Gateau

Président de l'Unapei

Marie-Aude Torres Maguedano

Directrice Exécutive



Unapei/

Extraits de « Vivrensemble »



Recueil de témoignages pour la santé bucco-dentaire.

Afin de construire des revendications ancrées sur la réalité et faire progresser l'accès à la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap, l'association Santé Orale et Soins Spécifiques (SOSS) lance un vaste recueil de témoignages.

Depuis près de 20 ans, l'Unapei et ses partenaires militent pour l'accès à la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap. L'Unapei est membre de SOSS (association française pour la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap) qui rassemble différents acteurs de la santé.

Vous êtes une personnes à besoins spécifiques, membre d'une famille concernée, un aidant, un intervenant bénévole ou un professionnel intervenant au quotidien auprès d'une personne handicapée...

Alors partagez vos difficultés, vos réussites et vos idées pour contribuer à cette démarche essentielle. Le plaidoyer issu de vos témoignages sera relayé à l'occasion du congrès de l'association internationale du handicap et de la santé bucco-dentaire en 2022.

Vivrensemble 153 # mars / avril 2021

La santé bucco-dentaire



Le bus bucco-dentaire : Un projet innovant à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, hébergées dans des éta- blissements médico-sociaux du Finistère

Le contexte :

Des études ont fait un constat très préoccupant concernant la santé buccodentaire des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

- Les besoins bucco-dentaires de ces personnes sont supérieurs à la moyenne de la population.
- Ces personnes subissent fréquemment une rupture dans leur parcours de soins à l'entrée en établissement, pouvant entraîner de la dénutrition, une baisse de leur estime, de la souffrance et des hospitalisations
- Les établissements ont des difficultés à mobiliser du personnel pour accompagner les résidents en cas de déplacement vers un cabinet dentaire libéral.
- L'offre existante de cabinets de ville est insuffisamment disponible au regard des besoins.
- La tarification est peu adaptée à la prise en soin en libéral (consultations longues), même si on peut noter des améliorations pour les personnes en situation de handicap.

Face à ce constat partagé avec d'autres établissements médico-sociaux, la Fondation Ildys, en partenariat avec le CHRU de Brest, des établissements des secteurs handicap et personnes âgées et des associations d'usagers, a décidé de déposer un projet dit « article 51 », permettant le financement de projets innovants.

Le cahier des charges, rédigé avec le soutien de l'ARS Bretagne, a reçu un avis favorable du comité national de l'innovation en santé le 25 juillet 2019.

Le projet

Le projet consiste en une expérimentation sur 5 ans d'une création d'un service de dépistage et de soins bucco-dentaires mobile à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, hébergées dans des établissements médico-sociaux du Finistère.

L'objectif est d'améliorer le parcours buccodentaire par la mise en place de différents dispositifs :

- La prévention, par la formation de référents bucco-dentaires dans les établissements (aides-soignants, infirmiers, éducateurs...), qui, à l'issue de leur formation, sensibilisent les autres professionnels et les personnes accompagnées. Des actions sont également lancées pour réaliser les premières évaluations buccodentaires des résidents.
- Le dépistage bucco-dentaire dans les établissements. Le principe est de réaliser des prises de vue (photos et vidéos) par un(e) infirmier(e) de l'établissement à l'aide d'une caméra intrabuccale (Soprocure), puis de les envoyer de manière sécurisée au CHRU de Brest. Les chirurgiens-dentistes du CHRU de Brest interprètent les images et envoient un compte-rendu à l'établissement avec une proposition de soins et d'orientation.
- L'orientation avec des recommandations des chirurgiens-dentistes du CHRU, en terme de lieu de soin (cabinet libéral, centre odontologique, véhicule buccodentaire...) et d'urgence.
- Les soins dans un cabinet buccodentaire mobile adapté au public accueilli : le Breizh Bucco Bus. Il n'intervient que quand le recours au niveau 1, qui est le cabinet libéral, n'est pas accessible.



La caméra intrabuccale pour réaliser les dépistages

La santé bucco-dentaire.

Suite

Le Breizh Bucco Bus

Le Breizh Bucco Bus un véritable cabinet dentaire mobile, adapté au public accueilli.

Il a été pensé pour répondre aux besoins des patients et des praticiens dentaires. Pour élaborer ce véhicule, de multiples compétences ont été rassemblées (chirurgiens-dentistes, aménageur de véhicule, fournisseur de matériel dentaire, services techniques, services informatiques...).

C'est un camion de 12 tonnes, avec un accès pour les personnes à mobilité réduite et un accès par un escalier.

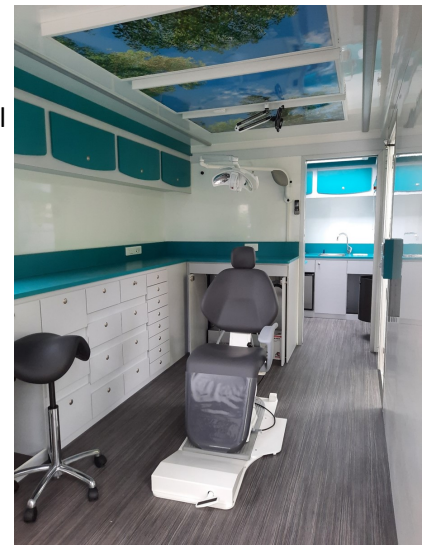
Le visuel (flocage) du véhicule bucco-dentaire

Il est composé de 2 parties : un espace consultation et un espace laboratoire pour la stérilisation.



L'espace laboratoire, où le matériel dentaire sera désinfecté, lavé et stérilisé

L'espace consultation est équipé de parois plombées, en raison du matériel de radiologie.



Il est équipé comme un cabinet dentaire : fauteuil dentaire, lampe scialytique, unité arrière (aspiration, fraises...).

La santé bucco-dentaire.

Suite et fin

Des équipements spécifiques ont été installés pour accueillir au mieux les résidents :

- Un accès pour les personnes à mobilité réduite
- Un fauteuil dentaire sur roulette, pour les patients pouvant se faire soigner dans ce fauteuil
- Une plateforme « OMS Libra » (sur roulettes) qui permet d'accueillir tout type de fauteuil roulant, le surélever et l'incliner. Cela rassure le patient car il reste dans son fauteuil, et le praticien est plus à l'aise pour réaliser les soins
- Un support pour tablette, afin de pouvoir écouter de la musique et faire défiler des photos ou vidéos qui pourraient apaiser les patients
- Un toit ouvrant dans chaque espace
- Des dalles LED, avec modulation d'intensité, avec un paysage d'arbres au plafond (avec possibilité d'éteindre ces dalles)
- Des couleurs compatibles avec les troubles du spectre autistique
- Du gaz MEOPA pour diminuer l'anxiété de patients

Les tournées du Breizh Bucco Bus sont planifiées, en fonction des besoins en soins identifiés par les établissements et le dépistage.

Les résultats attendus

- Ce projet piloté par la Fondation Ildys, qui vise à améliorer le parcours bucco-dentaire, aura pour résultats :
- une amélioration de la santé bucco-dentaire et de la santé en générale
- une amélioration de la qualité de vie, de l'estime de soi, des relations sociales
- une baisse des hospitalisations en urgence et des coûts de transport sanitaire
- un meilleur accès aux soins buccodentaires pour tous

Les partenaires et les financements

Le projet du bus bucco-dentaire est un **projet partenarial**, avec les centres hospitaliers (Brest, Pays de Morlaix et Crozon), le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, la réseau SDS Bretagne (Soins Dentaires Spécifiques), les associations d'usagers (ADAPEI29), les établissements du secteur handicap (Papillons Blancs du Finistère, Les Genêts d'Or, APF France Handicap, Don Bosco...) et du secteur personnes âgées (EHPAD privés et publics). L'Agence Régionale de Santé de Bretagne et le Conseil Départemental du Finistère sont également des partenaires et des soutiens financiers.

La Fondation Ildys est accompagnée par l'Open Factory de l'Université de Brest (UBO) dans ses projets innovants, dont le bus bucco-dentaire fait partie.

Le projet est gouverné par un comité de pilotage composé des partenaires cités ci-dessus. Cette **gouvernance** se veut **collaborative**, avec la co-construction de documents comme la convention d'engagements réciproques, signée par chaque établissement qui souhaite s'engager dans ce projet. Cette convention décrit les engagements de la Fondation Ildys en tant que porteur de projet, et les engagements de chaque établissement. Début juillet 2021, 21 conventions ont été signées.

Le projet bénéficie de plusieurs types de financement :

- Des financements dérogatoires (pour les actes de télé-médecine et une majoration pour consultation longue) proviennent du fonds national de l'innovation (FISS)
- Les formations, le matériel dentaire et de télé-médecine, ainsi que la chefferie de projet sont financés par le fonds d'intervention régional de l'ARS (FIR)
- Le véhicule buccodentaire est financé par la fondation ILDYS (mécénat, dons...)
- Les établissements participent au financement, en fonction de leurs besoins en soins
- Le droit commun s'applique aux soins dentaires.

La santé bucco-dentaire.

Suite et fin

Le planning de déploiement

Les formations de référents en établissements ont commencé en septembre 2020, et continuent à hauteur de 4 à 5 sessions par an, organisées dans différents établissements du Finistère.

Le dépistage bucco-dentaire devrait être lancé à l'automne 2021.

Le Breizh Bucco Bus est livré en juillet 2021. Les soins commenceront à l'automne, après une phase de préparation pendant l'été.

Conclusion

Le projet du bus bucco-dentaire, dans tous ses aspects (prévention, dépistage, soins) se déplace au cœur des établissements pour être au plus proche des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ainsi que des professionnels qui les accompagnent. La mobilité inversée : une innovation pour le bien-être et l'accès à la santé de tous !



À voir

Le film « Envole-moi » fait partie de la Sélection Officielle de l'Alpe d'Huez 2021

Synopsis::

Thomas passe ses nuits en boîte et ses journées au lit, jusqu'au jour où son père, le docteur Reinhard, lassé de ses frasques, décide de lui couper les vivres et lui impose de s'occuper d'un de ses jeunes patients. Marcus a douze ans et vit seul avec sa maman. Il souffre depuis sa naissance d'une maladie grave qui rythme ses journées, entre le centre d'accueil médicalisé où il est scolarisé et des séjours répétés à l'hôpital. Cette rencontre va bouleverser le quotidien de l'un et de l'autre, et tout simplement changer leur vie.



Synopsis: de « J'irai décrocher la lune »:

Quand on a la trentaine, être indépendant semble tout à fait normal. Mais quand on a un chromosome en plus, ce n'est pas une évidence ! Stéphanie, Robin, Élise, Gilles-Emmanuel, Éléonore et Mario rêvent d'une vie ordinaire. Avec humour et sensibilité, ils nous racontent leur volonté et leur capacité à s'insérer dans la société et le marché du travail. Ces témoignages sincères, sans filtre et sans complaisance, interrogent notre rapport à la différence et nous amènent à porter un nouveau regard sur la trisomie 21.

Sortie le 18 mars 2020

Nos peines

C'est avec tristesse que nous avons appris les décès de :

- Christiane Helias, épouse de M. Yves Hélias ancien président de l'Adapei 29
- Geneviève Moal, mère de Catherine ESAT LGO de Briec
- Anne Uguen, ancienne administratrice de l'Adapei 29
- Philippe Boulch, résident au Foyer St Exupéry de Pleyber-Christ
- Antoine Perazzi, ouvrier de l'ESAT de Briec
- M. Jourden, père de Patrick ouvrier de l'ESAT de Briec
- Jean-Jacques Piriou, au Foyer de Dinéault
- Florence Morantin résidente au Foyer de Ploujean
- Thérèse Fauritte, mère de Catherine, résidente au Foyer du Bois Bernard à Lesneven
- Clémence Pouveau, accueillie à l'IME de Plabennec
- Hubert Lopin, père de Samuel, ouvrier de l'ESAT KAM à Douarnenez

À toutes ces familles, nous présentons nos plus sincères condoléances. Conscients de la discrétion observée par certaines familles dans la peine, nous exprimons auprès d'elles notre soutien et les assurons de notre sympathie.

*Cette revue a été imprimée par l'ESAT des Genêts d'Or de Plabennec.
Le routage est assuré par ESATÉO des Papillons Blancs.*